



C.C.A.S. de Férim

DELIBERATION

-03-25-

Séance du 4 mars 2025

Le 4 mars 2025 à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Férim s'est réuni sous la présidence de M Michel PEDERENCINO, conformément à la convocation qui lui a été faite le 8 février 2025.

Nombre de membres en exercice : **13**

Présents : Michel PEDERENCINO, Henri DAZIN, Jean-Claude BERNARD, Jean-Marc CANDELIER, Jean-Luc VANDENBEUCK, Annie GENART, Rémi BOLDO, Audrey MELONI, Priscilla LEGRAND, Thérèse LEBLOND, Cathy DELOFFRE, Séverine DOLIN
Représentée : Pauline CANVA (pouvoir à Priscilla LEGRAND)
Secrétaire : Priscilla LEGRAND

Adoption du budget primitif 2025

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration les propositions relatives au budget primitif 2025 de la commune.

Le Conseil d'Administration ;

Où cet exposé ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés ;

ADOPTE

- Le budget primitif de la commune arrêté comme suit :

FONCTIONNEMENT

	Chapitres	Montant
DEPENSES	Chapitre 65	4 545,25 €
RECETTES	002 report exercice précédent	3 745,25 €
	Chapitre 77	800 €

INVESTISSEMENT

	Chapitres	Montant
DEPENSES		0 €
RECETTES		0 €

Ainsi délibéré,

Le Président du CCAS,
Michel PEDERENCINO